

FICHE D'INSCRIPTION STAGE FORMATION PARACHUTISME 2025 UNE FICHE PAR STAGE



NOM :		PRÉNOM :	
Date de naissance :			
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
Adresse E-mail lisible :			
tél. portable :	OD ou AD	Actif ou Retraité	
C.M.C.A.S. de :		S.S.A. de :	

Poids =

Votre niveau en parachutisme: brevets FFP: A, B, B1, B2, B3, B4I, B4, BPA, C, D, WS nombre de sauts en 2024 :

Quelle formation voulez-vous suivre? : Brevet : B, B1, B2, B3, Bi4, Bi5, B4, BPA, C, D nombre de sauts (total) :
 autre : WINGSUIT (WS1, WS2, WS3)

Pour les confirmés : parachute perso oui /non, parachute SSA oui / non, si pas de parachute taille de voile autorisé sur le carnet de saut:

FORMULE DE STAGE CHOISIE : (voir note explicative)

- $\frac{1}{2\pi}$ STAGE DÉBUTANT de 0 saut au brevet A validé / 6 jours/8 à 10 sauts
- $\frac{1}{2\pi}$ STAGE PROGRESSION du brevet A jusqu'au niveau du brevet B / 6 jours/11 à 13 sauts
- $\frac{1}{2\pi}$ STAGE SPÉCIFIQUE à partir de brevet B validé / 6 jours/16 à 18 sauts
- $\frac{1}{2\pi}$ STAGE INIT Bi4/ B4/ WS 6 jours/ 23 à 25 sauts à partir du B2

STAGE NATIONAL INIT B4 / Bi4 / WS

$\frac{1}{2\pi}$ PAMIERES du 18 au 24 mai 2025 (35 places stagiaires-minimum titulaire B2)

DÉBUTANTS PARACHUTISME

$\frac{1}{2\pi}$ PAMIERES du 15 au 21 juin 2025 (14 débutants ou progression avant B)

STAGES COMMUNS DEBUTANT-PROGRESSION-SPECIFIQUE

$\frac{1}{2\pi}$ CAHORS du 13 au 19 juillet 2025 (14 débutants+26 stagiaires prog.+spécifiques)
 $\frac{1}{2\pi}$ PAMIERES du 14 au 20 sept. 2025 (14 débutants+26 stagiaires prog.+spécifiques)

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES (FORFAIT HÉBERGEMENT à la charge du stagiaire COMPRIS) :

(Paiement par chèque uniquement – NE PAS AGRAPHER LES CHEQUES - Prix hors licence annuelle ou licence stage)

Coefficient social	Jusqu'à 13000	De 13001 à 20000	De 20001 à 41000	Prix coûtant
Stage débutant	450	500	545	736.20
progression	490	550	610	841.70
Stage spécifique	565	640	720	1004.20
Stage INIT B4 et Bi4	610	700	790	1141.20

NOTE EXPLICATIVE

Tous les stages de l'ANEG s'inscrivent dans une démarche pédagogique (1) et sportive consistant à s'engager dans un processus commençant d'abord par découvrir le parachutisme sportif, d'apprendre les bases de ce sport et ensuite de progresser dans sa pratique.

En tant que pratique sportive, il s'entend que les bénéficiaires doivent considérer qu'un minimum de préparation est nécessaire. Il vous est demandé d'être en bonne condition physique. Il est de votre responsabilité de le prendre en considération.

Nos stages sont ouverts à tous les ouvriers-droit et ayants-droit de la CCAS âgés de 15 ans et plus (voir conditions particulières en dessous de 18 ans) et qui ont satisfait à une visite médicale auprès d'un médecin agréé par la FFP ou non.

La participation demandée au stagiaire est calculée en fonction du coefficient social. Le 1% intervient pour 50% minimum, du coût de l'activité technique.

La restauration et l'hébergement sont inclus dans le montant de la participation finale.

S'agissant d'un forfait, aucun remboursement n'est effectué, à l'exception d'événements exceptionnels et si aucun saut n'a été réalisé. Cet éventuel remboursement sera traité uniquement sur place avant le départ du stage avec le correspondant de la Commission Parachutisme s'il est présent ou le responsable désigné.

→ **La licence assurance (obligatoire) n'est pas incluse dans la participation.** Pour les renouvellements et non débutants. Elle peut être souscrite en début de saison auprès du responsable des licences. Le paiement peut se faire par chèque à l'ordre de : «ANEG» (voir modalités sur le site www.aneg.org/parachutisme). ***Important : Afin de faire vivre notre club ANEG et affirmer notre reconnaissance auprès de la FFP la prise de licence avec l'ANEG est recommandée autant que possible.***

→ La liste des candidats stagiaires est arrêtée 1 mois avant la date du stage. Les inscriptions après clôture de cette liste seront soumises à la décision du responsable de stage. Les extérieurs ne sont pas acceptés (voir cahier des charges).

Important : Les inscriptions ne seront prises en compte qu'après réception du dossier d'inscription complet et du paiement de ou des participations (1ère licences et inscription). (Encaissés à l'issue du stage) Aucune exception ne sera accordée .

Tout dossier incomplet sera mis en attente puis renvoyé

→ L'inscription entraîne obligatoirement l'adhésion à l'ANEG. Cette adhésion (**20€ non remboursable**) est obligatoirement souscrite en ligne sur le site de l'ANEG, soit en début d'année, soit au moment de la constitution de votre dossier. L'adhésion à une SSA est également obligatoire la validation par son Président conditionne l'accès aux stages ANEG.

→ Pour le STAGE DÉBUTANT, il sera mis à disposition des stagiaires un altimètre et une radio qu'ils prendront en charge pendant toute la durée du stage.
En contrepartie les stagiaires devront, à la constitution du dossier d'inscription, remettre un chèque de caution de 100 euros. Ce chèque sera restitué, contre remise du matériel en état, à l'issue du stage.

STAGE DÉBUTANTS :

Il se déroule du dimanche (accueil 18h) au samedi midi. Il se fait sur 8 à 10 sauts avec la méthode traditionnelle (ouverture automatique). Il permet aux stagiaires de débiter dans la pratique du parachutiste sportif et de faire ses premiers sauts en chute libre.

Il est limité au brevet A.

STAGE PROGRESSION :

Il se déroule du dimanche (accueil 18h) au samedi midi. Il se fait sur 11 à 13 sauts **avec 4 sauts vidéo**. Il permet au stagiaire de franchir les étapes lui faisant accéder à la « majorité parachutiste » et donc de gagner son autonomie. Le brevet B étant la porte d'entrée pour accéder à tous les brevets spécifiques et les modules attachés.

Il est limité au brevet B

STAGE SPÉCIFIQUES :

Il se déroule du dimanche (accueil 18h) au samedi midi. Il se fait sur 16 à 18 sauts (**y compris ceux des initiateurs**) Il permet au stagiaire de passer les différents modules nécessaires à l'obtention des brevets spécifiques B1 - B2 - B3 - B4 et modules attachés et Wingsuit.

Le brevet Wingsuit est accessible aux personnes ayant 150 sauts minimum, le B2, le module Track et le BPA. Limité à 4 stagiaires par stage.

C'est aussi dans ce type de stage que le participant apprend à construire et participe à des activités basées sur le grand nombre et/ou les nouvelles pratiques.

Ce stage permet également de passer le brevet C et D ainsi que les modules tête en bas, track et autres.

(1) Les fiches pédagogiques de tous les stages sont consultables sur le site de l'ANEG.

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION :

Le dossier est à envoyer par mail et les règlements par courrier, réglable en une fois encaissé seulement à l'issue du stage. Possibilité de s'inscrire à plusieurs stage sans oublié que la priorité est donnée au primo stagiaire de l'année dans ce cas un chèque et une fiche par stage !

**A RETOURNER A : ANEG PARA CHAUVETTE ELODIE. - 21 RUE SALOMON
REINACH - 30000 NIMES
Email: inscription.aneg@gmail.com**

Pièces à joindre **impérativement** à toute demande de stage par mail en une seule fois :

- Fiche d'inscription dûment remplie.
- Une photocopie de l'attestation carte ACTIV **à jour année en cours.**
- Pour les titulaires de la licence : photocopie de la licence en cours.
**Souscrire directement votre licence auprès du responsable licences
(Voir tarifs et modalités sur le site ANEG)**
- Pour les débutants : un certificat médical de moins d'un an par rapport au premier jour du stage.
- Une photocopie de la carte ANEG de **l'année en cours Validée !**
Validée : **Administratif ANEG - Trésorier ANEG - Président SSA**
(Téléchargeable sur le site)

Par courrier à l'adresse suivante :

**ANEG PARA-CHAUVETTE ELODIE.
21 RUE SALOMON REINACH 30000 NIMES**

Règlement du montant de la participation en fonction du coefficient social par chèque bancaire à l'ordre de l'ANEG

à joindre au courrier :

Plus pour les débutants :

- Chèque de caution de 100€ (**à l'ordre de l'ANEG**) pour les stages débutants pour le prêt de matériel (altimètre-radio)
- Joindre aussi le chèque pour le règlement de la licence (**à l'ordre de : ANEG**) de 87 euros ou 72 euros pour les moins de 25 ans.